

MANIFESTE DE FRANCE.PATRIMOINES &  
TERRITOIRES D'EXCEPTION

POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE  
TRANSVERSALE EN FAVEUR DES  
PATRIMOINES

DOSSIER DE PRESSE  
OCTOBRE 2024

7 RÉSEAUX | 1 AMBITION





# SOMMAIRE

<b>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</b>	<b>4</b>
<b>NOTE SYNTHÉTIQUE DU MANIFESTE</b>	<b>6</b>
<b>MANIFESTE DE « FRANCE. PATRIMOINES &amp; TERRITOIRES D'EXCEPTION »</b>	<b>10</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• PATRIMOINES, DÉFINITION ET VISION ÉLARGIES DU BIEN COMMUN</li> <li>• LES PATRIMOINES AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES</li> <li>• RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DU PAYSAGE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES</li> <li>• REVITALISATION DES CENTRES ANCIENS, LOGEMENT ET CADRE DE VIE</li> <li>• RÔLE DES ACTEURS LOCAUX : ÉLUS, ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES</li> <li>• TOURISME PATRIMONIAL ET ÉCONOMIE LOCALE</li> <li>• LES PATRIMOINES, UNE SOURCE D'INNOVATION</li> </ul>	
<b>EXEMPLES D'INITIATIVES LOCALES RÉUSSIES</b>	<b>17</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• EVRY-LE-CHÂTEL, AUBE, PETITE CITÉ DE CARACTERE</li> <li>• CENTRE INTERNATIONAL D'ART VERRIER (CIAV), MEISENTHAL, PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES</li> <li>• BAYONNE, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, SITES &amp; CITÉS REMARQUABLES DE FRANCE</li> <li>• PERNES-LES-FONTAINES, VAUCLUSE, PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE</li> <li>• YVRE-LE-CHATEL, LOIRET, PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE</li> <li>• GRAND SITE DE FRANCE GORGES DE L'HÉRAULT, HÉRAULT, RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE</li> </ul>	
<b>L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES</b>	<b>20</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• FRANCE. PATRIMOINES &amp; TERRITOIRES D'EXCEPTION</li> <li>• FEDERATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE FRANCE</li> <li>• LES PLUS BEAUX DETOURS DE FRANCE</li> <li>• LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE®</li> <li>• PETITE CITES DE CARACTERE® DE FRANCE</li> <li>• RESEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE</li> <li>• SITES &amp; CITES REMARQUABLES DE FRANCE</li> <li>• VILLE ET METIERS D'ART</li> </ul>	
<b>LES INFORMATIONS PRATIQUES</b>	<b>23</b>

## France. Patrimoines & Territoires d'exception

# Pour une politique transversale des patrimoines : L'appel de 7 réseaux pour une stratégie nationale ambitieuse

---

Le patrimoine français, d'une richesse inégalée, se dresse comme un pilier central de notre identité collective. Des paysages naturels préservés à la diversité architecturale de nos centres anciens, en passant par les savoir-faire artisanaux et gastronomiques uniques, il constitue un levier incontournable de développement économique, social et touristique pour nos territoires. Pourtant, cette richesse est aujourd'hui sous pression face aux défis contemporains, notamment le changement climatique, l'étalement urbain et une approche fragmentée des politiques patrimoniales. **C'est dans ce contexte que l'Association France. Patrimoines et Territoires d'exception lance un appel fort à travers un manifeste commun, visant à repenser de manière ambitieuse la politique nationale des patrimoines.**

---

### ***Une mobilisation inédite pour un changement de cap***

L'Association **France. Patrimoines et Territoires d'exception**, qui regroupe sept réseaux majeurs de collectivités patrimoniales - Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Les Plus Beaux Villages de France®, Les Plus Beaux Détours de France, Sites & Cités Remarquables de France, Petites Cités de Caractère® de France, Réseau des Grands Sites de France, et Ville et Métiers d'Art-, appelle aujourd'hui à une refonte ambitieuse de la politique nationale des patrimoines. Ce manifeste commun, présenté aux autorités publiques, propose une vision élargie et intégrée, alliant patrimoine bâti, paysages, savoir-faire immatériels et biodiversité.

### ***Un manifeste pour des patrimoines vivants au cœur des usages contemporains***

Loin de se limiter aux monuments historiques, ce manifeste plaide pour une vision globale du patrimoine comme **bien commun vivant**, en

constante évolution. Il invite la France à ratifier la **Convention de Faro** du Conseil de l'Europe, reconnaissant ainsi la valeur sociale du patrimoine pour la société. Parmi les propositions clés : un plan national de sauvegarde des biens immatériels en milieu rural, la révision des dispositifs de soutien au logement dans les centres anciens, ainsi qu'un renforcement des moyens d'accompagnement des collectivités dans leurs projets patrimoniaux.

### ***Une politique publique transversale au service des territoires***

Le patrimoine ne peut plus être abordé de manière cloisonnée. Il est temps d'intégrer ses dimensions matérielles, immatérielles et paysagères dans les grands programmes nationaux de revitalisation des territoires tels que **Action Cœur de Ville**, ou encore dans les documents de planification tels que **Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)**. Le manifeste appelle également à simplifier l'accès des petites collectivités aux financements européens pour la mise en œuvre de leurs projets, et à renforcer les capacités d'ingénierie territoriale.

## Valoriser les patrimoines pour un développement durable

Dans un contexte de changement climatique et d'enjeux environnementaux croissants, **le patrimoine représente une formidable opportunité de réinvention pour les villes et villages de France.** De la revitalisation des centres anciens à l'aménagement des paysages, en passant par le développement d'un tourisme durable fondé sur la valorisation des patrimoines locaux, les propositions du manifeste visent à conjuguer attractivité et développement économique local. L'innovation, à travers l'éco-rénovation des bâtiments anciens et la transmission des savoir-faire artisanaux, est également au cœur des initiatives envisagées.

## Un appel à la coopération entre acteurs publics et privés

Le succès de ces initiatives repose sur une étroite collaboration entre les pouvoirs publics, élus, acteurs locaux, partenaires privés ou publics et société civile. Le manifeste appelle à des actions concertées pour garantir que le patrimoine devienne un vecteur de cohésion sociale, tout en générant des opportunités économiques durables pour les territoires.

## Rencontrez-nous au Salon du Patrimoine

Le 25 octobre prochain, de 13h30 à 15h30, rejoignez-nous à la Salle Delorme du Carrousel du Louvre pour une conférence-débat dans le cadre du Salon du Patrimoine. Animée par Florent de CAROLIS, cette rencontre réunira des personnalités telles que Martin MALVY, Alain DI STEFANO, Louis VILLARET, Hervé MARITON et Roger BATAILLE pour évoquer ce manifeste. Ensemble, ils illustreront comment le patrimoine peut être un levier essentiel de développement durable et économique pour nos territoires.

## 7 RÉSEAUX | 1 AMBITION

FRANCE   
**PATRIMOINES  
 & TERRITOIRES**  
 D'EXCEPTION



## NOTE SYNTHÉTIQUE

### UN MANIFESTE DE « FRANCE. PATRIMOINES & TERRITOIRES D'EXCEPTION »

## POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE TRANSVERSALE EN FAVEUR DES PATRIMOINES

**7** Réseaux - Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Les Plus Beaux Détours de France, Les Plus Beaux Villages de France®, Petites Cités de Caractère® de France, Réseau des Grands Sites de France, Sites & Cités Remarquables de France et Ville et Métiers d'Art - réunis sous la bannière « France. Patrimoines & Territoires d'exception » **appellent à favoriser et promouvoir une véritable politique transversale en faveur des patrimoines**, atouts fondamentaux pour le développement durable de nos territoires.

En intégrant des principes tels que la sobriété foncière, le tourisme de proximité, l'économie locale, la préservation des savoir-faire, ainsi que l'amélioration du cadre de vie des habitants, ils affirment que les patrimoines ne sont pas seulement des témoins du passé, mais des moteurs d'innovation et de dynamisme culturel.

Ces propositions, adressées à l'État et à l'ensemble des pouvoirs publics, soulignent l'urgence d'agir. Elles encouragent la mise en œuvre de politiques innovantes et concertées qui favorisent la valorisation des patrimoines à toutes les échelles, garantissant ainsi un avenir durable et riche pour nos territoires.

### FRANCE. PATRIMOINES & TERRITOIRES D'EXCEPTION AFFIRME QUE :

**1**

Le patrimoine dépasse la simple notion d'édifices historiques, englobant paysages, traditions vivantes et cadre de vie. Il constitue un processus vivant, enrichissant l'identité collective et favorisant le vivre ensemble. Pour cela, il est nécessaire **d'adopter une vision globale** qui intègre toutes les dimensions **du patrimoine**.

**2**

Les patrimoines, bien que centraux dans les politiques publiques, **souffrent d'une approche fragmentée** qui entrave leur valorisation et leur préservation. Il est crucial **d'adopter une approche transversale** pour répondre aux défis contemporains et renforcer la cohésion sociale.

**3**

La diversité paysagère de la France est essentielle pour le bien-être et l'attractivité. Une **approche paysagère intégrée** permettra d'harmoniser le développement durable et la préservation des paysages.

**4**

**Revitaliser les centres anciens** est crucial pour le dynamisme économique et la cohésion sociale, tout en répondant à la **crise du logement**.

5

Les élus, associations et partenaires doivent collaborer pour établir des **politiques participatives et innovantes**. Le **soutien aux acteurs locaux** est essentiel pour maximiser l'impact de leurs actions.

6

Le **développement touristique fondé sur les patrimoines et les ressources locales**, comme l'agriculture, l'artisanat et la gastronomie, **favorise des expériences authentiques et durables**. Il permet de soutenir l'économie locale, tout en préservant la diversité économique des territoires et les paysages, afin de **limiter une dépendance excessive au tourisme**.

7

Le patrimoine inspire des pratiques innovantes dans divers domaines. Une meilleure intégration du **patrimoine dans les projets contemporains** peut **stimuler la créativité et promouvoir la durabilité**.

## NOS PROPOSITIONS :

### 1. PATRIMOINES, DÉFINITION ET VISION ÉLARGIES DU BIEN COMMUN

- Engager la France à signer la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro).
- Lancer un plan national de sauvegarde et de transmission des patrimoines immatériels et des mémoires vivantes de la ruralité.
- Renforcer le soutien aux opérateurs qui œuvrent sur le patrimoine culturel immatériel.

### 2. LES PATRIMOINES, AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Renforcer l'intégration des patrimoines dans les programmes nationaux et/ou régionaux de revitalisation des villes et territoires (*ex : Action Cœur de Ville, etc*).
- Développer et renforcer des initiatives nationales et des plans d'envergure d'accompagnement des filières (*ex : Fonds verts, Plan Destination France, etc*).
- Intégrer le patrimoine, sous toutes ses formes, dans la définition et réglementation des documents de planification (*ex : SPR, PLU, Scot, SRADDET, etc*).
- Mettre en place un plan de solidarité territoriale dédié à la culture et au patrimoine.
- Faciliter l'accès aux fonds européens des petites collectivités et associations.
- Faciliter l'accès des collectivités territoriales à l'ingénierie.

### 3. PRISE EN COMPTE DU PAYSAGE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

- Renforcer les moyens donnés aux collectivités pour intégrer les compétences en paysage.
- Développer des outils du paysage et accroître sa place dans l'élaboration de documents de réglementation.
- Permettre aux gestionnaires de projets paysagers d'être consultés comme Personne Publique Associée.

## 4. REVITALISATION DES CENTRES ANCIENS, LOGEMENT ET CADRE DE VIE

- Lancer un Plan National pour le logement dans les Sites Patrimoniaux Remarquables.
- Etendre le dispositif Action Logement aux petites villes.
- Développer l'utilisation du Bail Réel Solidaire (BRS) dans les petites villes.
- Orienter les dispositifs « Denormandie dans l'ancien » et « Malraux », ou tout autre outil fiscal les remplaçant, pour les secteurs les plus en difficulté.
- Créer un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) spécifique au bâti ancien.
- Faciliter par de nouveaux dispositifs juridiques ou autre la maîtrise du foncier (bâti) par les communes.
- Poursuivre et renforcer l'effort sur l'ingénierie dans les petites villes.

## 5. RÔLE DES ACTEURS LOCAUX : ÉLUS, ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES

- Former les élus, les techniciens et les professionnels du patrimoine.
- Créer des postes d'animateurs culturels.
- Renforcer les crédits en faveur de l'éducation aux patrimoines.
- Sensibiliser les jeunes et le grand public aux patrimoines.

## 6. TOURISME PATRIMONIAL ET ECONOMIE LOCALE

- Veiller à ce que les référentiels de développement intègrent systématiquement la culture et les patrimoines.
- Renforcer la place de la culture et du patrimoine dans les projets économiques.
- Créer des campagnes de promotion valorisant les patrimoines.
- Conditionner les aides et les subventions pour des projets de qualité et durables.
- Soutenir l'ingénierie d'un tourisme raisonné.
- Impulser une offre renouvelée et de qualité.

## 7. LES PATRIMOINES, UNE SOURCE D'INNOVATION

- Soutenir les métiers artisanaux en valorisant leur savoir-faire.
- Renforcer des démarches pédagogiques et d'accompagnement.
- Encourager l'utilisation des matériaux locaux et biosourcés.



Lyons-la-Forêt, Eure, Normandie ©Franck Guiziou / hemis.fr



Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Manche, Normandie ©Francis Cormon / hemis.fr

## UN MANIFESTE DE « FRANCE. PATRIMOINES & TERRITOIRES D'EXCEPTION »

### POUR UNE VERITABLE POLITIQUE TRANSVERSALE EN FAVEUR DES PATRIMOINES

Aucun pays au monde ne possède un patrimoine aussi riche et diversifié que la France. Des espaces naturels préservés aux rivières qui irriguent nos territoires, de l'architecture de nos centres anciens, de nos rues et places, en passant par la richesse de notre gastronomie et la maîtrise de nos savoir-faire, ces patrimoines sont autant d'atouts qui tissent l'essence même de notre identité collective. Ils sont bien plus que l'illustration de la richesse de notre culture et la qualité de nos paysages. Ce sont des leviers de développement pour les territoires, renforçant leur attractivité, et une fierté nationale.

Afin d'assurer la transmission de l'ensemble des héritages culturels, sociaux et naturels aux générations futures, l'**Association France. Patrimoines et Territoires d'exception**, qui réunit 7 associations de collectivités patrimoniales – Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Les Plus Beaux Détours de France, Les Plus Beaux Villages de France®, Petites Cités de Caractère® de France, Réseau des Grands Sites de France, Sites & Cités Remarquables de France et Ville et Métiers d'Art - propose une vision renouvelée pour leur préservation et développement, intégrant les dimensions transversales suivantes :

## 1. PATRIMOINES, DÉFINITION ET VISION ÉLARGIES DU BIEN COMMUN

Le patrimoine est souvent cantonné aux édifices monumentaux, historiques et religieux. Or, la notion de patrimoine ne se limite pas là. Il s'agit d'un ensemble riche et varié où chaque élément - centres et quartiers anciens, paysages, patrimoine vernaculaire, patrimoine de la reconstruction, biodiversité, patrimoine culturel immatériel et savoir-faire – contribue à tisser l'identité des territoires et de leurs habitants.

Le patrimoine est un processus vivant, en constante évolution, qui se restaure et se construit au quotidien et implique tous les acteurs. Ce sont les histoires que nous recevons et celles que nous allons transmettre. C'est le socle d'un commun culturel qui permet de bâtir le vivre ensemble à toutes les échelles. Il s'agit d'adopter une vision globale, en s'appuyant sur les patrimoines spécifiques du territoire local pour faire projet et harmoniser les évolutions.

#### ➔ NOS PROPOSITIONS :

- Engager la France à signer la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro).
- Lancer un plan national de sauvegarde et de transmission des patrimoines immatériels et des mémoires vivantes de la ruralité.
- Renforcer le soutien aux opérateurs qui œuvrent sur le patrimoine culturel immatériel.

## 2. LES PATRIMOINES AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le patrimoine, dans toute sa diversité, occupe une place centrale dans les politiques publiques, tant à l'échelle territoriale que nationale. Cependant, sa dimension transversale est encore insuffisamment prise en compte dans les outils et programmes actuels. Aujourd'hui, très peu de dispositifs intègrent pleinement toutes les formes de patrimoine – matériel, immatériel, naturel et paysager – dans la planification et la réglementation. Cette approche fragmentée freine la réalisation efficace des projets, complexifie les démarches administratives et génère des coûts supplémentaires pour les collectivités.

D'autant plus que, ces patrimoines qui façonnent notre quotidien et renforcent la cohésion sociale, sont aujourd'hui sous pression. L'étalement urbain, des projets inadaptés aux spécificités locales, et les effets du changement climatique fragilisent leurs atouts. De plus, une approche trop cloisonnée freine une vision globale nécessaire à leur préservation et à leur valorisation, limitant ainsi leur potentiel à contribuer au développement durable de nos villes et territoires. Enfin, pour assurer la réussite de ces initiatives, il est essentiel de mener une concertation active et une coopération étroite entre les acteurs publics et privés. Cette approche collaborative permet non seulement d'optimiser les ressources, mais aussi de garantir que les projets sont en phase avec les besoins et les aspirations des habitants.

### ➔ NOS PROPOSITIONS :

- **Renforcer l'intégration du patrimoine dans les programmes nationaux de revitalisation des villes et territoires**, tels que Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, Villages d'Avenir ou les programmes régionaux.
- **Développer et renforcer des initiatives** comme le Fonds Vert, le Plan Destination France, le Plan Avenir Montagne. Ces programmes doivent être adaptés pour soutenir efficacement les spécificités locales et les enjeux environnementaux, afin d'accompagner durablement les territoires dans leur transformation et leur attractivité.
- **Intégrer le patrimoine, sous toutes ses formes, dans la définition et la réglementation des documents de planification** (par exemple SPR, PLU, Scot, SRADDET).
- **Développer les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) et renforcer les Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)** : Il est nécessaire d'augmenter le nombre de SPR et de doter les UDAP de moyens renforcés, afin qu'elles puissent jouer un rôle plus proactif d'accompagnement auprès des collectivités territoriales. Cette démarche permettra de mieux encadrer et soutenir les initiatives locales.
- **Faciliter l'accès aux fonds européens** : Les petites collectivités et associations se heurtent souvent à des difficultés pour mobiliser les financements européens, notamment en raison de la complexité administrative, des incertitudes sur l'éligibilité des projets et les trop longs délais de règlement de ces fonds. Il est crucial de fluidifier l'accès à ces fonds, d'adapter les versements aux besoins de trésorerie selon l'avancement des projets, et d'alléger les démarches pour éviter les prêts relais bancaires.
- **Mettre en place un plan de solidarité territoriale** : Un fonds de péréquation dédié à la culture et au patrimoine doit être créé pour réduire les disparités entre les grandes agglomérations et les territoires ruraux. Ce plan de solidarité permettra d'équilibrer les investissements et de favoriser une meilleure distribution des ressources en faveur des projets patrimoniaux.
- **Faciliter l'accès des collectivités territoriales à l'ingénierie** : Il est nécessaire d'accompagner les collectivités territoriales, en particulier celles situées en milieu rural, à accéder et à financer des ressources en ingénierie. Cela leur permettra de porter et d'animer des projets de territoire structurants et notamment d'intégrer davantage les enjeux liés au changement climatique.

### 3. RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DU PAYSAGE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Des sites emblématiques à l'ensemble du territoire national, la France offre une diversité paysagère unique source de bien-être, de cohésion, de richesses et constitutive de son attractivité internationale. Pour poursuivre la mise en valeur de ce patrimoine commun et améliorer la qualité de vie, de travail et de visite au quotidien de nos concitoyens, l'approche paysagère est porteuse de solutions très concrètes et locales. Elle ouvre la voie à un développement des territoires durable, harmonieux et cohérent permettant de répondre aux défis environnementaux et climatiques.

#### NOS PROPOSITIONS :

- Renforcer les moyens donnés aux collectivités pour intégrer les compétences en paysage par le recrutement de paysagistes-concepteurs ou le renforcement des partenariats avec les organismes compétents.
- Conforter le développement des outils du paysage (plans de paysage, etc.) et accroître la place de la dimension paysagère dans l'élaboration des documents réglementaires ou stratégiques en matière d'urbanisme, d'agriculture et de sylviculture, d'adaptation au changement climatique et de transition énergétique, de gestion des risques, etc.
- Donner aux gestionnaires de projets de territoire s'appuyant sur le paysage, quel que soit leur statut juridique, la possibilité d'être consultés en tant que Personne Publique Associée.

### 4. REVITALISATION DES CENTRES ANCIENS, LOGEMENT ET CADRE DE VIE

L'étalement urbain, le changement climatique, les objectifs de baisse d'émissions de gaz à effet de serre... conduisent à une nouvelle réflexion sur l'aménagement des territoires, redonnant ainsi leur rôle de centralité aux petites et moyennes villes comme lieux de vie. Le réaménagement des centres anciens constitue une opportunité pour revitaliser nos villes tout en respectant l'environnement et en limitant l'étalement urbain. Il est essentiel de repenser ces espaces et lieux de vie pour en faire des pôles d'attractivité, favorisant à la fois le dynamisme économique et la cohésion sociale.

Face à la crise du logement et aux conséquences du changement climatique, il est crucial de reconnaître l'opportunité de remettre sur le marché plusieurs dizaines de milliers de logements qui répondent aux besoins actuels et futurs des résidents, permettant de redensifier ces centres anciens et de les revitaliser.



#### NOS PROPOSITIONS :

- Lancer un plan pour développer le logement dans les Sites Patrimoniaux Remarquables.
- Etendre le dispositif Action logement aux petites villes.
- Développer l'utilisation du Bail Réel Solidaire (BRS) dans les petites villes.
- Orienter les dispositifs « Denormandie dans l'ancien » et « Malraux », ou tout autre outil fiscal les remplaçant, pour les secteurs les plus en difficulté : Adapter ces dispositifs aux spécificités des SPR en fléchant le dispositif Malraux vers les secteurs en difficulté.
- Créer un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) spécifique au bâti ancien : Cela garantirait la restauration efficace et durable des bâtiments anciens, en préservant leur caractère spécifique tout en améliorant leur performance énergétique.
- Faciliter par de nouveaux dispositifs juridiques ou autre la maîtrise du foncier (bâti) par les communes (bâtiments dégradés, en déshérence, successions non réalisées...). Les démarches actuelles possibles sont complexes et longues, elles ne permettent pas de maîtriser l'évolution de ce bâti ancien. C'est un préalable à la mise en œuvre efficace des propositions à suivre.
- Poursuite de l'effort sur l'ingénierie dans les petites villes : La poursuite de l'effort sur l'ingénierie dans les petites villes est essentielle pour permettre aux collectivités de concevoir et de mettre en œuvre des projets structurants. Un accompagnement financier et technique renforcé facilitera l'émergence d'initiatives patrimoniales ambitieuses.

## 5. RÔLE DES ACTEURS LOCAUX : ÉLUS, ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES

Les élus locaux, les associations et les partenaires jouent un rôle essentiel dans la préservation et la valorisation du patrimoine, chacun dans ses compétences respectives. Leur collaboration est fondamentale pour établir des politiques porteuses de sens et participatives, capables de répondre aux besoins des territoires. En unissant leurs efforts, ces acteurs peuvent promouvoir des projets innovants et inclusifs qui mobilisent les citoyens autour de leur patrimoine.

Les partenaires, qu'il s'agisse d'organisations culturelles, d'entreprises locales ou d'institutions publiques, apportent une expertise complémentaire et des ressources indispensables pour le succès de ces initiatives. Leur implication permet d'élargir le réseau de soutien et d'enrichir les projets par des compétences variées.

### ➔ NOS PROPOSITIONS :

- **Former les élus, les techniciens et les professionnels du patrimoine** : Il est essentiel d'organiser des formations pour les élus locaux, les techniciens des collectivités, les professionnels du patrimoine (exemple pour le patrimoine bâti : notaires, agents immobiliers, entreprises du bâtiment...) afin de les sensibiliser aux enjeux patrimoniaux, notamment ceux liés au paysage et à l'environnement. Une meilleure compréhension des valeurs patrimoniales permettra d'intégrer ces éléments dans les politiques publiques.
- **Créer de postes d'animateurs culturels** : Soutenir la création de postes d'animateurs culturels en milieu rural, en orientant prioritairement certains fonds sur ces postes (fonds Fonjep, VTA...) et en créant de nouvelles aides dédiées accessibles aux associations et collectivités locales.

- **Renforcer les crédits en faveur de l'éducation aux patrimoines** : Il est crucial d'augmenter les financements alloués à l'éducation aux patrimoines sur tous les territoires, y compris ceux moins prioritaires. En s'appuyant sur le patrimoine de proximité et en dépassant le seul cadre des pratiques artistiques promues par l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), ces actions permettent de garantir un accès équitable à la culture et à l'histoire locale, favorisant ainsi une meilleure appropriation du patrimoine par tous.
- **Sensibiliser les jeunes et le grand public aux patrimoines** : Il est essentiel de développer des modules spécifiques dans les programmes scolaires pour sensibiliser les jeunes aux enjeux du patrimoine. Cette initiative contribuera à former une nouvelle génération d'acteurs conscients de l'importance de préserver et valoriser leur héritage culturel.

## 6. TOURISME PATRIMONIAL ET ÉCONOMIE LOCALE

Le développement touristique fondé sur les patrimoines et les valeurs paysagères s'appuie sur des activités professionnelles ancrées dans les spécificités et les ressources locales, telles que l'agriculture, la gastronomie et l'artisanat. Contrairement à une offre touristique standardisée, ce modèle privilégie des expériences authentiques et enrichissantes, contribuant ainsi à un développement économique local et durable.

Il est essentiel de préserver la diversité économique des territoires afin d'éviter une dépendance excessive au secteur du tourisme. En valorisant les patrimoines, l'artisanat local, les activités traditionnelles et l'agritourisme, il s'agit de soutenir des filières qui préservent non seulement l'emploi, mais aussi le paysage, tout en enrichissant l'expérience de découverte des visiteurs.

### ➔ NOS PROPOSITIONS :

- **Veiller à ce que les référentiels de développement** ou de tourisme durable intègrent systématiquement la culture et les patrimoines des territoires.
- **Renforcer la place de la culture et du patrimoine dans les projets économiques** : Insister sur l'importance de la culture et des patrimoines dans tous les projets d'économie et de tourisme durable, afin de favoriser des initiatives qui valorisent les ressources et l'identité des territoires.
- **Développer des campagnes de promotion mettant en valeur toutes les formes de patrimoine** : Lancer une campagne de promotion ciblée pour faire découvrir les différentes formes de patrimoines, hors des sentiers battus, attirant ainsi l'attention des visiteurs et de diversifier l'offre touristique.
- **Conditionner les aides et subventions** : Exiger que les projets bénéficiaires d'aides et de subventions s'inscrivent dans des démarches qualifiées, comme celles décrites dans le guide des démarches de labellisation pour un tourisme durable. Cela assurera que les initiatives respectent des standards de qualité et de durabilité.
- **Soutenir l'ingénierie d'un tourisme raisonné** : Offrir un accompagnement à l'ingénierie pour structurer un développement du tourisme raisonné dans les territoires à niveaux de fréquentation variable. Ce soutien permettra d'adapter les offres touristiques aux spécificités locales et aux capacités d'accueil.
- **Impulser une offre renouvelée et de qualité** : Favoriser l'émergence d'une offre touristique culturelle et patrimoniale renouvelée et de qualité en accompagnant les acteurs dans la recherche de soutiens techniques et financiers. Dans le respect des préceptes du développement durable, cela comprend également la formation, l'accès à l'innovation, la prise en compte des spécificités des communes rurales sur les sujets liés aux mobilités, la mise à disposition de connaissances et la facilitation des collaborations au sein d'un réseau de professionnels.

## 7. LES PATRIMOINES, UNE SOURCE D'INNOVATION

Le patrimoine naturel et culturel représente une source d'inspiration continue pour le développement de techniques et de pratiques innovantes dans divers domaines, tels que l'architecture, l'agriculture, le design et la culture. Cette richesse patrimoniale favorise la réinterprétation des savoir-faire artisanaux et industriels. Pour qu'il soit véritablement valorisé, il est essentiel de mieux intégrer la dimension transversale du patrimoine dans les projets contemporains, en lui donnant un sens actuel et en le rendant vivant. Un exemple emblématique de cette approche est l'intégration du patrimoine dans les Jeux Olympiques de Paris 2024, qui célèbre à la fois l'innovation sportive et la richesse patrimoniale de la France.

Le patrimoine bâti joue également un rôle crucial en utilisant des matériaux locaux, adaptés aux enjeux bioclimatiques de chaque territoire. L'adoption de matériaux biosourcés et les avancées dans l'éco-rénovation témoignent d'un engagement vers des pratiques durables, tout en préservant l'identité architecturale locale. L'architecture contemporaine, par exemple, s'inspire de l'utilisation de matériaux locaux et de techniques anciennes d'assemblage apportant une dimension innovante à des projets modernes tout en respectant le patrimoine.

Il est également essentiel de considérer le patrimoine culturel immatériel, qui offre une multitude de pratiques et de traditions à réinventer et à transmettre, enrichissant ainsi le tissu social et culturel des territoires.

### ➔ NOS PROPOSITIONS :

➤ **Soutenir les métiers artisanaux** : Promouvoir et soutenir les métiers artisanaux en valorisant leur savoir-faire et leur capacité à innover, contribuant ainsi à la préservation des techniques traditionnelles tout en favorisant l'innovation.

➤ **Renforcer les démarches pédagogiques et d'accompagnement** : Mettre en place des initiatives de formation et d'accompagnement pour sensibiliser les artisans, les architectes et les collectivités à l'importance d'intégrer le patrimoine dans leurs projets, en favorisant l'échange de connaissances et d'expériences.

➤ **Encourager l'utilisation de matériaux locaux et biosourcés** : Stimuler l'adoption de matériaux locaux et biosourcés dans les projets d'éco-rénovation et d'aménagement, afin de promouvoir des pratiques de construction et d'aménagements durables et respectueuses de l'environnement, tout en renforçant l'identité locale.

## CONCLUSION

Ce manifeste, issu d'une réflexion collective, propose une **vision renouvelée du patrimoine**, fondée sur des principes de sobriété et de durabilité.

Il appelle à une vision transversale des patrimoines, partagée par tous : au-delà des sites et lieux emblématiques, **les patrimoines constituent notre cadre de vie, urbain ou rural, notre logement, nos espaces publics, nos savoir-faire...** Mobiliser l'ensemble des acteurs locaux et adopter une démarche transversale offrent l'opportunité de transformer les territoires en véritables pôles de vie, d'échange et d'innovation.

Il appelle à une action concertée pour la prise en compte de notre héritage culturel, naturel, matériel et immatériel, et des valeurs qu'il porte, au cœur des politiques publiques.

**Ensemble, faisons du patrimoine un levier de développement durable** et un vecteur d'identité, pour le bien-être des générations présentes et futures.

FRANCE   
**PATRIMOINES  
& TERRITOIRES**  
D'EXCEPTION

## LES INITIATIVES LOCALES RÉUSSIES



©Olivier GOBERT, Département de l'Aube, Studio OG



### FOCUS SUR

#### EVRY-LE-CHÂTEL, AUBE, PETITE CITÉ DE CARACTERE

La commune a entamé dès 2008 un projet de requalification urbaine en définissant un projet global sur l'ensemble de la cité. La municipalité a cherché à redonner vie à cette petite ville rurale en s'appuyant sur sa principale richesse : son patrimoine.

Un fil rouge fut choisi autour de la relation historique qu'entretient la commune avec le vitrail, et un important et ambitieux programme fut alors mis en œuvre. Retenons parmi les opérations les plus emblématiques : la restauration de l'église et ses magnifiques vitraux, la sauvegarde de l'ancienne prison devenue centre d'interprétation du vitrail, la restauration de l'ancienne halle circulaire pour accueillir le Point d'Information Touristique. Toute ces opérations contribuent à l'attractivité de cette petite ville rurale, que la commune prolonge aujourd'hui dans le cadre de la stratégie touristique durable des Petites Cités de Caractère®.

### FOCUS SUR

#### CENTRE INTERNATIONAL D'ART VERRIER, MOSELLE, PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES

Dès son premier souffle, le CIAV (service de la Communauté de Communes du Pays de Bitche) s'est attaché à préserver et valoriser l'héritage technique de son territoire, « l'art verrier ».

Outre sa vertu conservatoire (techniques et matériels), ce site mobilise des créateurs contemporains (artistes, designers...), professionnels ou en devenir (workshop d'étudiants) qui croisent leurs questionnements avec le solfège verrier traditionnel pour enrichir les savoir-faire de nouvelles interprétations, de nouveaux espoirs. De ces collaborations naissent des œuvres ou installations montrées à travers le monde et une ligne éditoriale d'objets diffusée uniquement sur place et initiant, en complément d'une riche offre culturelle et une fréquentation touristique importante.



© Gilles Coulon





© Mathieu Prat

**SITES &  
-CITES**  
REMARQUABLES  
FRANCE

## FOCUS SUR

### Bayonne ou rendre la ville désirable

Depuis plus de 30 ans, la ville de Bayonne a fait le pari de revitaliser son centre ancien en s'appuyant sur ses qualités patrimoniales. En adoptant un Plan de Sauvegarde et de mise en valeur, elle a fait le choix d'intervenir au plus près du bâti : réhabilitation des logements en diversifiant leur typologie afin de favoriser la mixité sociale, travail sur la qualité environnementale dans la restauration du bâti, lutte contre l'habitat indigne, requalification des espaces publics les rendant attractifs aux commerces et au tourisme, réutilisation de friches afin d'accueillir des équipements structurants (université, conseil départemental ...) en cœur de ville. Enfin, un travail de sensibilisation au cadre de vie pour usagers et visiteurs avec la labellisation Ville d'Art et d'Histoire.

La vacance a aujourd'hui régressé fortement. Le centre ancien est devenu un lieu où habiter est un choix et non une fatalité.

## FOCUS SUR

### PERNES-LES-FONTAINES, VAUCLUSE, PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE

Avec ses 11 000 habitants, la commune de Pernes-les-Fontaines est bien représentative de ces belles petites villes de France qui méritent le détour. Elle décline en effet toute la palette de l'offre patrimoniale touristique :

- Avec 26 monuments historiques, ses remparts, ses 41 fontaines, elle présente un patrimoine bâti particulièrement riche et diversifié.
- Elle accueille une trentaine d'artisans et organise chaque année un important salon des métiers d'art.
- Le rendez-vous annuel Trufolio met en valeur la spécialité gastronomique locale que l'on peut déguster dans les nombreux restaurants de qualité.
- De nombreux événements culturels et sportifs s'inscrivent dans la volonté d'animer le patrimoine architectural de la ville.
- Lieu de naissance de Paul de Vivie, l'inventeur du cyclotourisme, Pernes propose un grand choix de randonnées pédestres et cyclistes permettant de découvrir l'exceptionnel patrimoine environnemental du Luberon et du Mont Ventoux.



© OT Porte du Ventoux / F. Deschemaker





© Thierry Bougot, La République du Centre



## FOCUS SUR

## YÈVRE-LE-CHÂTEL, LOIRET, PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

La simplicité et la sobriété, propres à la ruralité, façonnent le charme de Yèvre-le-Châtel, dans le Loiret et permettent d'en faire une destination touristique. Les espaces publics sont enherbés que ce soit autour des monuments ou dans les rues dotées de trottoirs. La mise en valeur du bâti repose largement sur la végétalisation des façades et des pieds de murs. L'équivalent de 4 kilomètres linéaires de façades a ainsi été fleuri et végétalisé en pleine terre. Cette mise en valeur par le végétal présente de nombreux avantages : coûts réduits de réalisation et d'entretien qui peuvent être assurés par les riverains eux-mêmes, "habillage" végétal de bâtiments inesthétiques, déminéralisation des espaces publics, création d'îlots de fraîcheur, amélioration du cadre de vie des habitants... Elle s'accompagne d'un traitement et d'un mobilier rural (plutôt qu'urbain) d'une grande sobriété où le bois tient une grande place, que ce soit pour de simples clôtures, des potelets ou pour la réalisation de cheminements champêtres.

## FOCUS SUR

## GRAND SITE DE FRANCE, GORGES DE L'HÉRAULT, HÉRAULT

En descendant des Cévennes, le fleuve Hérault sculpte des gorges entourées de plaines où règnent la vigne et l'olivier, et de causses où résident le chêne vert et la garrigue.

La beauté du paysage peut être menacée : la pression foncière sur les terres agricoles peut grignoter petit à petit le paysage de vignes, la déprise pastorale risque de faire disparaître peu à peu les zones de pâturage.

En plaçant le paysage au cœur de son action, le Grand Site de France Gorges de l'Hérault a mis en place des outils concrets pour préserver la qualité paysagère. Après un important travail autour des sites emblématiques de Saint-Guilhem-de-Désert et du pont du diable, les solutions sont pensées pour un territoire plus large : plan paysage, observatoire photographique des paysages, permanence d'architecte et paysagiste conseil, restauration de terrasses en pierre sèches, installation de bergers, réflexion pour concilier préservation du paysage et transition énergétique... C'est ainsi que les Grands Sites de France privilégient la sobriété pour valoriser la beauté aussi exceptionnelle que fragile de ces paysages d'exception.



© Globe Blogueurs

## L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES

### ▪ FRANCE. PATRIMOINES & TERRITOIRES D'EXCEPTION

En octobre 2019, sous l'impulsion de Martin Malvy, Président de Sites & Cités, sept réseaux de villes et territoires patrimoniaux, ruraux et urbains, ont décidé de se réunir sous une bannière commune : France. Patrimoines & Territoires d'exception, associant ainsi le patrimoine (bâti, naturel, immatériel...) à des notions d'excellence, de qualité, de modernité, de préservation et de gestion durable, d'accueil, de lien avec des territoires habités et vivants, répondant à de nombreux critères d'offre.

### LES MISSIONS :

- De renforcer l'attractivité des territoires en coordonnant des actions de promotion en matière de tourisme durable fondé sur les patrimoines culturels, naturels, paysagers et d'art de vivre aux niveaux national, européen et international ;
- De développer et promouvoir une offre de qualité en faisant émerger des « Pépites » au sein des réseaux et en mettant en valeur des « expériences de découvertes de patrimoines d'exception » ;
- D'organiser le dialogue et la concertation entre les élus, les membres et les équipes techniques des associations membres chaque fois qu'elles l'estimeront souhaitable ;
- De mener toute action de partenariat avec les structures publiques et privées, les professionnels du secteur, permettant de promouvoir la bannière « France. Patrimoines & Territoires d'exception », et ses réseaux adhérents ;



## L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES



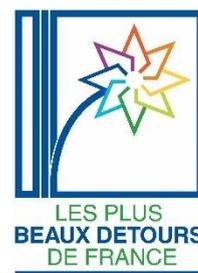
### ▪ FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE FRANCE

Les *Parcs Naturels Régionaux de France* ont pour vocation d'assurer un développement économique et social de leur territoire, tout en préservant et valorisant les patrimoines naturels, culturels et paysagers. La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux de biodiversité à leurs projets de territoire.

[www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)

### ▪ LES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE

Née en 1998, l'association regroupe 108 communes réparties dans toutes les régions métropolitaines et dans 72 départements. Ces jolies petites villes répondent à un cahier des charges spécifique et font l'objet tous les 4 ans d'un audit d'évaluation, garantissant au visiteur que le détour en vaut la peine et servant également à diffuser les bonnes pratiques entre les membres du réseau.



[www.plusbeauxdetours.com](http://www.plusbeauxdetours.com)

### ▪ LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE ®



Depuis 1982, ce réseau ambitionne de préserver et valoriser le patrimoine de lieux d'exception pour accroître leur notoriété et susciter un développement économique harmonieux, respectueux des habitants et de leur cadre de vie. Il regroupe plus de 170 villages répartis dans 14 régions et 70 départements.

[www.les-plus-beaux-villages-de-france.org](http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org)

- PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® DE FRANCE



L'association accompagne plus de 230 communes atypiques, entre cœur de leur attractivité, de la qualité de leur cadre de vie, construisant ainsi de (petites) villes de demain, contemporaines, durables, attractives et accueillantes.

[www.petitescitesdecaractere.com/](http://www.petitescitesdecaractere.com/)

- SITES & CITÉS REMARQUABLES DE FRANCE

Lieu d'échanges sur les politiques liées au patrimoine et à la revitalisation des centres anciens, outil de mise en réseau et de formations, l'association regroupe les Villes et Pays d'Art et d'Histoire et les villes dotées d'un Site Patrimonial Remarquable. Elle rassemble 2 000 communes et 14 millions d'habitants en métropole et outre-mer.



[www.sites-cites.fr](http://www.sites-cites.fr)

- RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



Le Réseau rassemble 53 collectivités locales gestionnaires de sites ayant reçu le label Grand Site de France ou qui travaillent à l'obtenir. Paysages protégés emblématiques très fréquentés, ils ont pour objectif de trouver un équilibre entre préservation des patrimoines, développement local durable et accueil du public.

[www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com)

- VILLE ET MÉTIERS D'ART

Créé en 1992, le réseau regroupe plus de 100 collectivités qui s'engagent à développer et à promouvoir l'artisanat d'art. Situés au carrefour de l'économie et de la culture, les 281 métiers d'art promettent l'excellence et la transmission de savoir-faire d'exception et la présence d'emplois de haute qualification.

[www.vma.asso.fr/](http://www.vma.asso.fr/)



## L'ASSOCIATION

Pour plus d'informations : <http://www.francepatrimoinesterritoiresdexception.com/>

Pour suivre l'actualité de la bannière, rendez-vous sur les réseaux sociaux :

 France. Patrimoines et Territoires d'exception

 France. Patrimoines et Territoires d'exception

 FrancePTE

---

Contact presse :

Mélanie Coutinho

[Association.fpte@gmail.com](mailto:Association.fpte@gmail.com)

---

France. Patrimoines & Territoires d'exception

Musée d'Aquitaine - 20 Cours Pasteur

33 000 Bordeaux



